

# Nouvelle collecte de la Croix-Rouge : le médecin en chef de la Croix-Rouge aux sections de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549006>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,  
Soins des malades et hygiène populaire.

## Sommaire

|   | Page |   | Page |
|---|------|---|------|
| Nouvelle collecte de la Croix-Rouge . . . . .       | 61   | Chaux-de-Fonds, samaritains; Genève,<br>Croix-Rouge; Neuchâtel, gardes-malades; |      |
| Le rapatriement des prisonniers de guerre . . . . . | 63   | Alliance suisse des samaritains, assemblée<br>annuelle des délégués . . . . .   | 68   |
| Le lit de camp . . . . .                            | 64   | Préparation des tisanes . . . . .   | 71   |
| Torpillage des navires-hôpitaux . . . . .           | 67   |   |      |
| Nouvelles de l'activité des sociétés: La            |      |   |      |

## Nouvelle collecte de la Croix-Rouge

Le médecin en chef de la Croix-Rouge aux sections de la  
Croix-Rouge suisse

L'appel qui suit a été adressé dans le courant du mois d'avril à toutes les sections de la Croix-Rouge suisse :

Pour la seconde fois depuis qu'a éclaté la guerre nous venons solliciter l'aide de votre section.

L'appel que nous avons adressé au peuple suisse en août 1914 a trouvé partout le meilleur accueil. Sociétés et particuliers ont rivalisé de zèle pour se mettre au service de notre Croix-Rouge. La première place dans cette manifestation réconfortante de la générosité publique revient toutefois à nos sections et c'est grâce à elles que la Croix-Rouge a pu accomplir la tâche que lui imposait la mobilisation de l'armée.

Nous constatons avec satisfaction et reconnaissance que notre collecte a produit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1917 un total de fr. 1,377,723.93 en espèces auxquelles il faut ajouter un nombre respectable de dons

en nature, dont nous ne saurions indiquer la valeur ici.

Relativement à la destination donnée à ce produit de notre première collecte qui devait revenir à l'armée suisse aux termes mêmes de l'appel, nous pouvons aujourd'hui et pour le moment dire ce qui suit:

Une fois délivrée du souci des installations à faire et des mesures à prendre pour l'hospitalisation des malades et blessés qu'elle aurait eu à soigner, la Croix-Rouge a jugé de son devoir de déférer aux nombreuses demandes concernant la délivrance de linge de corps aux soldats nécessaires. C'était aider directement ces hommes à échapper aux maladies, tâche éminemment utile et qui rentre bien dans le cadre de l'activité de la Société.

Les sous-vêtements et les autres effets ainsi remis à des soldats indigents, accusent au 1<sup>er</sup> mars dernier les chiffres suivants:

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| Chemises . 121,588  | Mouchoirs . 49,553  |
| Chaussettes 158,813 | Essuie-mains 27,937 |
| Caleçons , 86,879   | Poignets de         |
| Camisoles           | laine. . . 44,469   |
| (ceintures) 32,763  | Chaussons . 1,562   |

La quantité de demandes que nous avons reçues de commandants d'unité et les nombreuses lettres de remerciement dont nous avons été honorés montrent suffisamment que ce fut une heureuse idée de donner aux fonds à nous confiés une telle destination. Les effets délivrés — nous tenons à dire que nous ne faisons droit aux demandes qu'après examen — représentaient à la date du 1<sup>er</sup> mars 1917 une dépense totale de fr. 1,172,134. 27, qui a été prélevée sur le produit de la collecte d'août 1914.

La Croix-Rouge a d'autre part soutenu efficacement, au moyen de ces mêmes ressources, le service sanitaire de l'armée pour autant qu'il ne disposait pas du nécessaire, notamment en lui fournissant du matériel de transport de tout genre tel que brancards roulants et dispositifs pour l'évacuation par automobiles. La dépense y relative s'est montée à fr. 141,849. 80.

Comme vous le voyez, la Croix-Rouge ne n'est pas bornée à secourir largement les soldats nécessiteux, mais elle a également aidé de son mieux l'armée elle-même.

D'autres nécessités ou tâches, au surplus, se sont imposées à elle du fait de la guerre et de la mobilisation de l'armée.

Nous citerons tout d'abord le rééquipement et réhabillement de nos colonnes de la Croix-Rouge, qui ont fait leur service au début avec les troupes régulières, et ensuite dans divers établissements sanitaires comme auprès de certains corps de troupe. Ce rééquipement et réhabillement, qui n'est pas encore entièrement achevé, nous a coûté jusqu'ici fr. 44,012. 85.

Les transports de grands-blessés à travers la Suisse et d'internés à destination

de notre pays ne nous ont en revanche causé aucuns frais, les dépenses ayant été plus que couvertes par les dons de particuliers, ainsi que des gouvernements intéressés, désireux de nous témoigner leur gratitude. Si nous mentionnons ce côté de notre activité, qui répond tout à fait à l'esprit de commisération du peuple suisse, c'est uniquement parce que grâce à lui le nom et l'œuvre de la Croix-Rouge ont notablement grandi en considération non seulement dans notre pays, mais aussi bien audelà de ses frontières.

Pour en revenir à une question d'ordre purement intérieur, nous ferons remarquer que l'énorme travail administratif et pratique de notre service central, pour lequel nous avons dû engager un grand nombre d'auxiliaires, a entraîné des dépenses considérables, dont nous ne pouvons toutefois pas encore indiquer le chiffre définitif. Nous devons remettre cela à plus tard, de même que nous devons renvoyer à des temps meilleurs la présentation d'un rapport exact et détaillé sur toute notre comptabilité en général.

Nous pouvons et devons en revanche constater dès maintenant que l'accomplissement de toutes les tâches que nous venons d'indiquer a réduit à un minimum les fonds provenant de notre première collecte; ce qui nous reste ne saurait dès lors nous permettre de continuer notre œuvre de secours. Elle est nécessaire cependant, et nous ne voyons pas le terme de cette nécessité; au contraire, la gêne augmente au sein de nos populations et avec elle les besoins des hommes sous les armes. Aussi les demandes de ceux-ci se font-elles de plus en plus nombreuses en ce qui concerne le linge de corps et les autres effets.

L'œuvre entreprise ne peut ni ne doit être abandonnée ou même seulement interrompue à l'heure actuelle. La pour-

suivre est un devoir que nous impose le bon renom dont la Croix-Rouge jouit parmi les troupes suisses, et que nous voulons rendre à nos frères nécessiteux qui protègent notre frontière au prix de grands sacrifices et de dures privations.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui à nos sections de se remettre aux collectes, chacune dans son rayon d'activité, et de déployer à cet égard toute l'activité que réclament les circonstances.

Ce qu'il nous faut avant tout, c'est de l'argent, car l'achat du linge et des autres effets devient toujours plus coûteux. Pas n'est besoin de dire que la moindre obole sera la bienvenue!

Vous voudrez bien envoyer les dons en nature qui vous seraient faits sous formé de linge, etc. directement au Bureau du soussigné.

Le concours actif et dévoué que votre section nous a prêté à l'occasion de la première collecte, et dont nous vous sommes profondément reconnaissants, nous encou-

rage à vous adresser ce nouvel appel. Nous sommes sûrs que vous l'entendrez et que cette fois aussi vous aurez à cœur de travailler avec zèle à l'œuvre commune.

Berne, le 1<sup>er</sup> avril 1917.

Le médecin en chef de la Croix-Rouge.

Dès lors nous savons que la plupart des sections et sous-sections se sont mises au travail; des appels ont été lancés dans un grand nombre de journaux. La collecte se fait. Souhaitons que les listes de souscriptions se couvrent de signatures et que des sommes conséquentes vont être mises à la disposition de notre Croix-Rouge nationale.

**Faites de la propagande en faveur de la collecte!**

**Que personne n'oublie de verser son obole à la collecte de la Croix-Rouge suisse!**

---

## Le rapatriement des prisonniers de guerre

Le comité international de la Croix-Rouge a envoyé aux belligérants l'appel suivant en faveur du rapatriement des prisonniers de guerre :

La guerre ayant une durée que personne ne pouvait prévoir, l'heure est venue de songer au sort des millions de prisonniers en captivité depuis plus d'une année.

Tous ceux qui les ont visités savent quelles sont les souffrances physiques et morales d'hommes privés de leur liberté depuis longtemps.

A l'insuffisance toujours croissante de l'alimentation, s'ajoute la dépression résultant de l'inaction et de la sévérité du régime auquel ils sont soumis.

Dans certains pays, la mortalité augmente dans une proportion inquiétante. Les constitutions les plus robustes ne résistent pas, à la longue, aux privations physiques et morales, et la tuberculose fait toujours plus de victimes.

Sans doute les gouvernements et les initiatives individuelles ont fait les plus louables efforts pour adoucir le triste sort de ces malheureuses victimes de la guerre, mais les conditions économiques se sont tellement aggravées, les besoins à satisfaire sont si considérables, qu'il faut bien se rendre à l'évidence et constater avec douleur que l'avenir des prisonniers appelle la plus sérieuse attention de tous ceux qui